



## CONDITIONS GENERALES C' SI SIMPLE

Les présentes conditions générales sont conclues entre :

- Melle Caroline DAVY, secrétaire indépendante, exerçant sous le nom de C' SI SIMPLE, élisant domicile 102 Bld Gabriel Péri 93110 ROSNY SOUS BOIS, et ci-après dénommée C' SI SIMPLE,  
- et toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, souhaitant conclure une ou plusieurs prestations fournies par la société C' SI SIMPLE, et ci-après dénommée LE CLIENT

### **ARTICLE 1 : GENERALITES**

Sauf convention(s) particulière(s) écrite(s) du client et acceptée(s) par C' SI SIMPLE, seules les présentes conventions générales sont applicables.

### **ARTICLE 2 : OBJET**

C' SI SIMPLE propose des services administratifs de secrétariat aux entreprises, aux particuliers, aux professions libérales ou artisans et aux particuliers à distance ou sur site.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles C' SI SIMPLE s'engage avec le client.

Le client reconnaît avoir vérifié l'adéquation des services selon ses besoins et avoir reçu de C' SI SIMPLE toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire un engagement en toute connaissance de cause.

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles C' SI SIMPLE s'engage à assurer la prestation définie pour le compte de son client. Chaque mission commence par une analyse détaillée de la demande que le client confie à C' SI SIMPLE.

Elle permet également de définir les conditions tarifaires qui seront appliquées en fonction des dossiers.

### **ARTICLE 3 : LIEUX – TARIFS – DEVIS**

#### **3.1 Lieux :**

Les prestations demandées seront réalisées au siège de C' SI SIMPLE sis 102 Bld Gabriel Péri 93110 ROSNY SOUS BOIS pour les prestations à distance.

Les prestations sur site seront effectuées dans les locaux du client, selon possibilité, à la demande du client, et dans les limites des communes de PARIS, Rosny sous bois, Villemomble, Le Raincy, Aulnay sous Bois, Montreuil, Pantin, Noisy le Grand, Noisy le Sec, Livry Gargan, le Blanc Mesnil, Tremblay en France, Villepinte, Sevran, Stains, Neuilly sur Marne, Les Lilas, Les Pavillons Sous Bois, Neuilly Plaisance.

Des frais supplémentaires kilométriques seront alors facturés, selon le barème fiscal en vigueur.

Tout déplacement en dehors des communes ci-dessus, à la demande du client, fera l'objet d'une majoration du taux horaire.

#### **3.2 Tarifs :**

Les tarifs de C' SI SIMPLE sont révisables au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année sur des bases de conditions de travail « idéales »

Chaque prestation non hebdomadaire fera l'objet d'un devis personnalisé prenant en compte la qualité des sources fournies, de la complexité et du degré d'urgence.

C' SI SIMPLE se réserve le droit de répercuter toute nouvelle taxe ou augmentation de tarifs.

Les tarifs en vigueur sont disponibles à la fin des présentes conditions générales ou sur demande par simple mail à l'adresse suivante : [contact.csisimple@gmail.com](mailto:contact.csisimple@gmail.com).  
Ces prix sont donnés à titre indicatif.

Cependant, les tarifs de C' SI SIMPLE pourront être majorés selon les conditions suivantes :

- majoration de 60 % pour un délai sous 24h
- majoration de 50 % pour un délai sous 48 h
- majoration de 70 % pour un délai le week end et les jours fériés (demande le vendredi pour le lundi)
- majoration de 100 % pour un jour férié

Cette liste est non exhaustive et pourra être complétée.

Par ailleurs, si C' SI SIMPLE engage des frais de livraison pour le compte du client, lesdits frais seront refacturés au client selon les tarifs en vigueur des services postaux.

#### **3.3 Devis :**

Dès lors que le devis est signé et daté par le client, le devis a une valeur contractuelle et engage la responsabilité juridique des parties sur les termes du contrat.

Les devis établis par C' SI SIMPLE à la demande du client, ont une durée de 2 mois à compter de la date d'émission.

Les tarifs mentionnés aux devis sont nets, hors TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI) et sont payables en euros. Ils ne sont garantis pour la France Métropolitaine.

### **ARTICLE 4 : DELAIS**

Les délais d'exécution et/ou de livraison sont donnés à titre indicatif et seront confirmés par l'accusé réception de la commande par C' SI SIMPLE.

A réception des documents ou de la demande, ils seront traités. Le client devra indiquer le degré d'urgence de chaque demande afin que C' SI SIMPLE organise son planning en conséquence.

Le non respect des délais n'autorise pas le client à annuler ou à résilier la commande.

Par ailleurs, C' SI SIMPLE ne peut être tenue pour responsable du non respect des délais et de ses obligations en vertu du présent contrat, en cas de force majeure

« La force majeure est un évènement extérieur, imprévisible, irrésistible et rendant impossible l'exécution d'une obligation (grève, perturbation, inondation, incendie etc...) »

En cas de force majeure, laquelle rendant impossible l'exécution dans les délais des obligations de C' SI SIMPLE, les parties mettront tout en œuvre pour envisager les modalités d'exécution de la commande pendant la durée de la force majeure.

## **ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT**

### **5.1 Paiement :**

- A chaque devis signé et validé par le client, un acompte de 30 % du montant du devis pourra être demandé.
- Les factures sont payables à réception par virement bancaire, espèce ou par chèque à l'ordre de Caroline DAVY, en tant qu'entreprise individuelle en nom propre pouvant accepter le règlement à son nom.

### **5.2 Défaut de paiement :**

Le client est seul responsable du paiement des sommes dues au titre du contrat de prestations de services conclu avec C'SI SIMPLE.

Sauf accord sollicité par le client et accordé par C'SI SIMPLE, de manière particulière et écrite, le défaut de paiement par le client total ou partiel de la facture à l'échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité de l'intégralité de toutes les sommes dues par le client au titre du contrat, quelque soit le mode de règlement prévu
- la suspension de toutes les autres prestations en cours pour le client
- C'SI SIMPLE se réserve le droit de résilier le contrat
- à défaut de paiement à l'échéance contractuelle et après mise en demeure adressée par courrier recommandé avec accusé de réception, restée sans effet, sous huitaine, une indemnité de 20 % des sommes dues sera immédiatement exigible au titre de dommages et intérêts.
- tout désaccord avec la facturation et la nature des services pourront être exprimés par courrier électronique à l'adresse suivant : contact.csisimple@gmail.com ; dans un délai maximum d'un mois après émission du bon de commande
- en cas de frais déboursés afin de recouvrer les sommes non payées, le client devra rembourser tous les frais occasionnés par C'SI SIMPLE ainsi qu'une indemnité forfaitaire égale à 10% du montant des sommes restant dues.

### **5.3 TVA :**

Les tarifs mentionnés sont hors TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI) et sont payables en euros. Ils sont garantis uniquement pour la France Métropolitaine.

Cependant, vu les nouvelles lois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 concernant le doublement du chiffre d'affaires et de la facturation de la TVA par les autoentrepreneurs, C'SI SIMPLE, au-delà de 33.200 € de CA devra facturer la TVA à ses clients.

C'SI SIMPLE s'engage à adresser un mail à ses clients pour les avertir de cette facturation.

## **ARTICLE 6 : DROIT DE RETRACTATION – RESILIATION – FIN DE CONTRAT**

6.1 Dans le cas où un contrat de prestations de service aura été conclu, la suspension ou l'annulation dudit contrat, par le client, sera exécutée selon les modalités indiquées dans ledit contrat de prestation de service.

Si un acompte a été versé, celui-ci ne sera pas restitué.

Si un devis a été accepté par le client et que ce dernier souhaite ne plus faire appel aux services de C'SI SIMPLE, le montant du devis reste dû.

Si le contrat prend fin en milieu de mois, la totalité des sommes dues, au jour de la fin de la collaboration, devra être réglée sous quinzaine et s'il reste des prestations non encore facturées à la date de la rupture, le prestataire émettra une ou des factures restant à émettre qui seront payables sous quinze jours à réception.

6.2 Dans le cas où aucun contrat n'aura été signé, chacune des parties aura la faculté de résilier les prestations, sans délai, par simple mail, SMS ou courrier à l'autre partie.

Si la prestation prend fin en milieu de mois, la totalité des sommes dues, au jour de la fin de la collaboration, devra être réglée sous quinzaine et s'il reste des prestations non encore facturées à la date de la rupture, le prestataire émettra une ou des factures restant à émettre qui seront payables sous quinze jours à réception.

## **ARTICLE 7 : MODALITES DE REALISATION**

C'SI SIMPLE s'engage à mettre tout en œuvre pour exécuter les prestations demandées par le client.

C'SI SIMPLE s'engage à restituer les travaux demandés par le client à ce dernier par les différents moyens qui auront été retenus lors de la signature du devis ou du contrat.

Les frais seront à la charge du client, selon le choix de ce dernier : mail, remise en main propre, envoi par courrier ou par coursier.

Toute modification du contrat ne peut intervenir que par voie d'avenant dûment signé des représentants habilités de chacune des parties.

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITES**

C'SI SIMPLE n'assume plus aucune responsabilité dès que la prestation est terminée.

Tous dommages qui surviendraient à la suite de la réalisation des prestations fournies n'entraîneront pas la responsabilité civile de C'SI SIMPLE, à défaut pour le client, de démontrer que les dommages causés sont de la faute directe ou indirecte de C'SI SIMPLE dans la réalisation de sa prestation.

C'SI SIMPLE est responsable de la bonne exécution des prestations demandées, sauf en cas de force majeure.

Par ailleurs, C'SI SIMPLE n'est pas responsable de la perte des données transmises au client.

C'SI SIMPLE est responsable de la bonne gestion des dossiers confiés. Cependant, son obligation n'est qu'une obligation de moyens et non de résultat.

C'SI SIMPLE n'est pas responsable des dommages indirects, y compris les pertes de bénéfices ou d'économies escomptées, même au cas où C'SI SIMPLE aurait eu connaissance de la possibilité de la survenance de tels dommages, et ce même découlant d'une faute de C'SI SIMPLE ou d'une faute dans la réalisation de la prestation au titre du présent contrat.

## **ARTICLE 9 : RESERVE DE PROPRIETE**

Conformément à la loi n° 80335 du 12 mai 1980, C'SI SIMPLE se réserve le droit de propriété des documents produits pour le compte du client, jusqu'à parfait encaissement intégrale de la facture qui, seul, transfère la propriété des documents au client.

C'SI SIMPLE conservera les documents originaux qui lui auront été remis, et les restituera au Client, sur sa demande. Tous les documents, données ou informations, que le Client aura fournis, resteront sa propriété.

C'SI SIMPLE conservera une copie des seuls documents nécessaires à la constitution de ses dossiers de travail.

Les documents de travail préparés dans le cadre des Prestations sont la propriété de C'SI SIMPLE Et sont couverts par le secret professionnel.

## **ARTICLE 10 : CONFIDENTIALITE**

C'SI SIMPLE est assujettie à une obligation légale de secret professionnel.

C'SI SIMPLE s'engage à ne communiquer à qui que ce soit, pendant la durée du contrat et de sa collaboration avec le client et après, ni de communiquer toutes informations, documents, informations, organisation ou fonctionnement du client.

Chacune des parties s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles reçues de l'autre partie. Les informations confidentielles s'entendent des informations de toute nature, visuelles ou orales, sur quelque support que ce soit, relatives à la structure, l'organisation, les affaires, les politiques internes diverses, les projets et le personnel de chacune des parties.

Ont également un caractère confidentiel, le contenu des Prestations ainsi que les rapports, courriers, informations, notes, devis, fournis par le client au cours de l'exécution des prestations. Ces documents sont communiqués au Client pour un usage strictement interne et à la condition de ne pas les divulguer à des tiers ni de les annexer à un document qu'il serait amené à produire. Si le Client souhaite que tout ou partie de ces documents soient divulgués à/ou utilisés par un tiers, il doit en demander l'autorisation préalable par écrit au Prestataire. Des modalités applicables à cette divulgation seront alors fixées.

Le prestataire s'engage à considérer comme strictement confidentielles et s'interdit en conséquence de communiquer à quiconque, tout ou partie des informations de toute nature, commerciales, industrielles, techniques, financières, nominatives, données, qui leur auront été communiquées par le client. La présente obligation perdurera pendant toute la durée du contrat

L'obligation de confidentialité visée plus haut ne s'applique pas :

- pour le cas où le prestataire aurait besoin de justifier auprès de l'administration fiscale les écritures passées en exécution des présentes.
- à la communication du présent contrat et de ses annexes, aux avocats, aux Experts comptables et aux Commissaires aux comptes des parties, ceux-ci étant soumis au secret professionnel à l'égard de leur client.
- si la communication du présent contrat et de ses annexes est directement dictée par l'application de celui-ci rendue nécessaire pour faire valoir des droits en justice.
- aux informations faisant partie du domaine public,
- aux informations divulguées par un tiers ayant le droit de le faire.

Le présent contrat n'empêchera pas C'SI SIMPLE de conclure des accords semblables avec d'autres tiers ayant des activités similaires ou différentes.

### **10.1 Traitement des données personnelles :**

En ma qualité de dirigeante de la société C'SI SIMPLE, et n'ayant pas d'employé, je me désigne moi-même, Caroline DAVY comme seule personne à avoir accès au fichier de données de mes clients.

Dans ce fichier, C'SI SIMPLE conserve les nom, prénom, adresse postale, téléphone, e-mail, profession, et éventuellement, date de naissance de ses clients afin de leur communiquer les informations sur l'entreprise, leur faire parvenir d'éventuelle promotion, leur envoyer une facturation ou leur envoyer ses vœux.

Ce fichier ne sert qu'à la communication autour de C'SI SIMPLE ainsi qu'à Caroline DAVY pour savoir où se situe le domicile de ses clients et pouvoir communiquer avec eux. Les clients étant informés de leur droit sur ces données.

Une politique de confidentialité des données est annexée aux présentes conditions générales.

## **ARTICLE 11 : RENONCIATION, MODIFICATION ET VALIDITE**

C'SI SIMPLE se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

Les conditions générales applicables sont celles qui sont en vigueur lors de la passation du contrat.

Il est de la responsabilité du client d'en prendre connaissance.

## **ARTICLE 12 : CONFLITS D'INTERETS – INDEPENDANCE**

Dans l'hypothèse où un conflit d'intérêt ou une problématique d'indépendance surviendrait au cours de l'exécution des Prestations, C'SI SIMPLE en fera part immédiatement au Client et recherchera avec lui la solution la plus adaptée à la situation dans le respect des règles applicables.

Plus particulièrement, si une modification de la réglementation ou des normes professionnelles interdisait à C'SI SIMPLE de poursuivre ses Prestations, il mettra à la disposition du Client le résultat des Prestations ainsi que tous documents nécessaires à leur finalisation, y compris ses Documents en l'état, et ce afin d'en faciliter la poursuite par un tiers.

## **ARTICLE 13 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Le présent contrat est régi par la Loi française pour les règles de forme et de fond.

En cas de litige, l'accord amiable est privilégié.

A défaut d'accord avec le client, tous litiges sont de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bobigny, nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

Fait à  
le \_\_\_\_\_,

Signature du client « lu et approuvé »



# ANNEXE 1

## Politique de confidentialité des données.

### Introduction

Devant le développement des nouveaux outils de communication, il est nécessaire de porter une attention particulière à la protection de la vie privée. C'est pourquoi, C'SI SIMPLE s'engage à respecter la confidentialité des renseignements personnels qu'elle collecte.

### Collecte des renseignements personnels

C'SI SIMPLE collecte les renseignements suivants :

- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- Code postal
- Adresse électronique
- Numéro de téléphone / télécopieur
- Genre / Sexe

- Âge / Date de naissance
- Profession

Les renseignements personnels que C'SI SIMPLE collecte sont recueillis au travers de formulaires et grâce à l'interactivité établie entre vous et son site Web mais également directement par le client.

Nous utilisons également, comme indiqué dans la section suivante, des fichiers témoins et/ou journaux pour réunir des informations vous concernant.

---

### Formulaires et interactivité :

Vos renseignements personnels sont collectés par le biais de formulaire, à savoir :

- Formulaire d'inscription au site Web
- Formulaire de commande
- Sondage d'opinion
- Directement par le client

C'SI SIMPLE utilise les renseignements ainsi collectés pour les finalités suivantes :

- Suivi de la commande
  - Informations / Offres promotionnelles
  - Statistiques
  - Contact
  - facturation
-

## Droit d'opposition et de retrait

C'SI SIMPLE s'engage à vous offrir un droit d'opposition et de retrait quant à vos renseignements personnels.

Le droit d'opposition s'entend comme étant la possibilité offerte aux internautes de refuser que leurs renseignements personnels soient utilisés à certaines fins mentionnées lors de la collecte.

Le droit de retrait s'entend comme étant la possibilité offerte aux internautes de demander à ce que leurs renseignements personnels ne figurent plus, par exemple, dans une liste de diffusion.

Pour pouvoir exercer ces droits, vous pouvez contacter C'SI SIMPLE :

A l'adresse suivante : [102 BLD GABRIEL PERI, ROSNY SOUS BOIS 93110](mailto:102_BLD_GABRIEL_PERI, ROSNY SOUS BOIS_93110)

Par courriel : [contact.csisimple@gmail.com](mailto:contact.csisimple@gmail.com)

Par téléphone : 0666810890

Par le formulaire de contact ou par message privé sur le site web : <https://www.csisimple.com/>

---

## Droit d'accès

C'SI SIMPLE s'engage à reconnaître un droit d'accès et de rectification aux personnes concernées désireuses de consulter, modifier, voire radier les informations les concernant.

L'exercice de ce droit se fera :

A l'adresse suivante : [102 BLD GABRIEL PERI, ROSNY SOUS BOIS 93110](mailto:102_BLD_GABRIEL_PERI, ROSNY SOUS BOIS_93110)

Par courriel : [contact.csisimple@gmail.com](mailto:contact.csisimple@gmail.com)

Par téléphone : 0666810890

Ou sur le site web : <https://www.csisimple.com/>

## Sécurité

Les renseignements personnels que C'SI SIMPLE collecte sont conservés dans un environnement sécurisé, sur le disque dur de son ordinateur ainsi que sur un disque externe.

Caroline DAVY est la seule à avoir accès au fichier de données de ses clients. Ce fichier ne sert qu'à la communication autour de son entreprise ainsi qu'à moi-même pour communiquer avec mes clients pour leur communiquer des informations sur mon entreprise, leur adresser mes factures, leur envoyer mes vœux ou d'éventuelles promotions.

Pour assurer la sécurité de vos renseignements personnels, C'SI SIMPLE a recours aux mesures suivantes :

- Protocole SSL (Secure Sockets Layer)
- Gestion des accès - personne autorisée
- Gestion des accès - personne concernée
- Sauvegarde informatique
- Identifiant / mot de passe
- Pare-feu (Firewalls)

C'SI SIMPLE s'engage à maintenir un haut degré de confidentialité. Toutefois, comme aucun mécanisme n'offre une sécurité maximale, une part de risque est toujours présente lorsque l'on utilise Internet pour transmettre des renseignements personnels.

---

## **Législation**

C'SI SIMPLE s'engage à respecter les dispositions législatives énoncées dans :

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à la loi Informatique, aux fichiers et aux libertés